

Compétition sur les ressources agricoles, disparition progressive de l'agriculture paysanne oasienne et conséquences sociales et environnementales

Le cas des oasis de la région du Nefzaoua dans le Sud-Ouest tunisien

Emna KHEMIRI



est doctorante en Géographie à l'Université Paris 10. Ouest Nanterre, laboratoire Mosaïques (UMR LAVUE). Elle a rejoint l'IRMC pour une Bourse Moyenne Durée (BMD) entre février et avril 2014.

L'objet du travail de recherche que je mène actuellement porte sur l'étude de la compétition sur les ressources agricoles (eau et terre) dans les oasis de Kebili en Tunisie. Il s'agit pour moi de jeter la lumière sur les tensions et les contradictions qui existent entre, d'une part, les politiques tunisiennes de développement agricole et, d'autre part, les faits induits par la modernisation de ce secteur, entraînant la marginalisation économique et sociale des paysanneries locales, la surconsommation des ressources naturelles et la détérioration des écosystèmes et de l'environnement, en général.

Comme chacun sait, le secteur agricole n'a pas échappé aux tendances de modernisation et de mondialisation de ces dernières décennies, avec la libération de l'économie tunisienne engagée depuis 1986 et l'accord de libre-échange signé avec l'Union européenne en 1995.

Les effets de cette politique libérale sont particulièrement visibles dans le système agricole oasien. Ce dernier qui avait déjà commencé à mobiliser ses ressources hydriques avec les premiers forages de puits artésiens au début du XX^e siècle, et qui avait connu de ce fait une nouvelle ère de prospérité, a été confronté, à partir des années 1970, à de grandes difficultés, suite au tarissement des sources d'eau naturelles et la baisse des nappes fossiles. On entre alors dans une période de pénurie d'eau,

d'où la Promulgation du Code des eaux en 1975 qui a visé à soumettre l'exploitation des eaux de surfaces et des eaux profondes à une réglementation rigoureuse.

Mais de nos jours, on assiste à la multiplication de grandes exploitations privées qui opèrent en dehors du Code des Eaux, ce qui constitue une menace pour la pérennité des écosystèmes oasiens.

En effet, les politiques agricoles basées sur une modernisation subventionnée ont, certes, augmenté les rendements agricoles et les revenus de certains exploitants par l'intensification de l'activité agricole et l'augmentation des surfaces irriguées en mettant l'accent sur le caractère performant de cette agriculture intensive. Néanmoins, cette dernière, a eu des retombées négatives tant sur les ressources naturelles qui sont aujourd'hui l'objet d'une compétition acharnée qui risque de les épuiser, que sur l'environnement naturel qui s'en trouve profondément bouleversé, favorisant l'avancée du désert et mettant en péril la vie de populations entières.

Les nouveaux systèmes d'irrigation techniquement sophistiqués, ont mis à l'écart le savoir-faire traditionnel des paysans en matière d'irrigation, jugé inefficace et irrationnel. Des canaux cimentés et imperméables ont, donc, remplacé les rigoles en terre. La gestion traditionnelle des ressources qui s'articulait autour de l'ensemble des pratiques productives, de **rapports sociaux** et de règles consensuelles, est remplacée par une **gestion administrative qui tarifie l'eau**, fixe les conditions, les quantités, fréquences et tours d'irrigation, ce qui crée des conflits entre les oasiens et l'Administration. Cette tarification de l'eau met généralement les petits agriculteurs en difficulté vu qu'ils ont du mal à **payer une eau de plus en plus chère**, et pousse par contre les agriculteurs bénéficiant de plus de moyens à entreprendre des extensions hors du périmètre public irrigué et à creuser leurs propres forages leur permettant une totale

indépendance, en plus de l'intensification de leur activité agricole.

Alors qu'au départ, la réalisation par l'État des forages profonds a été menée en vue de soutenir la production de dattes dans les anciennes oasis, ces forages servent actuellement à détourner une partie de l'eau vers de nouvelles terres et l'irrigation de nouvelles plantations ce qui a eu comme conséquence l'allongement du temps d'arrivée du tour d'eau et de provoquer la disparition des cultures maraichères ou fourragères de la strate herbacée comme l'orge et la luzerne. L'équilibre écologique et économique basé sur la **diversification des productions est de ce fait perturbé**.



Parcelle dans l'oasis traditionnelle de Tenchig à Béchri (gouvernorat de Kebili), avec le système de production à trois étages. © Emna KHEMIRI

Ajoutons à cette compétition sur l'eau dont tirent profit les grandes exploitations, une compétition sur les terres qui lui est corolaire. Les propriétaires qui disposent de moyens financiers, ont réussi à entreprendre des extensions. En effet, à la périphérie, dans l'extension des anciens périmètres irrigués et sur des terres collectives que les conseils de gestion attribuent aux membres de leurs communautés, se multiplient de nouveaux périmètres irrigués privés accueillant des exploitations intensives d'investissement fortement consommatrices d'eau et de terre. Dans ces nouveaux périmètres, qu'on appelle « palmeraies privées ou périmètres

Axes de recherches



Palmeraie moderne appartenant anciennement à la STIL. Les plantations de palmiers dattiers Deglet Nour y sont bien alignées et espacées pour une production maximale sans autres cultures intercalaires donnent plutôt un aspect de paysage de palmeraie industrielle, Jemna (gouvernorat de Kebili). © Emna KHEMIRI.

illicites », où les productions sont destinées à l'export et au marché national, l'eau des forages utilisée pour l'irrigation n'est ni contrôlée à l'aide de compteurs, ni payée par les usagers.

Face à ces nouvelles difficultés économiques, les relations de compétition sur les ressources humaines ont provoqué une nouvelle dynamique sociale. Les petits paysans ne pouvant plus se suffire de leurs

activités agricoles, travaillent comme journaliers chez les nouveaux grands exploitants et sont poussés à chercher leurs revenus parfois loin du secteur agricole.

Les systèmes oasiens dont l'incontestable durabilité sur plusieurs générations successives est mise à l'épreuve depuis les toutes dernières décennies, vont-ils disparaître par épuisement des ressources hydrauliques et réduction de la place et des fonctions de l'agriculture paysanne vivrière ?



Forage privé : au premier plan la partie visible du forage constitué par la pompe qui est actionnée par le moteur au second plan, El Massaid (gouvernorat de Kebili) © Emna KHEMIRI.



Les nouveaux investisseurs ne reculent pas devant le coût considérable des installations pour puiser l'eau avec un débit de plus en plus important, Beni Mhammed (gouvernorat de Kebili) © Emna KHEMIRI

Il incombe aux pouvoirs publics de faire le choix du développement durable, seul moyen capable de mettre fin à cette compétition sur les ressources, de maintenir les paysans sur leurs terres, de préserver des moyens d'exploitation respectueux de l'écosystème et de l'environnement et de protéger la biodiversité du système oasien.

AGENDA DES MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR OU EN PARTENARIAT AVEC L'IRMC 2014

✘ 16 juin 2014, 17h30, IRMC

Médias et transition en Tunisie : la difficile entreprise de réformer les médias

3^e Séminaire thématique de Mohamed Larbi Chouikha, Professeur en sciences de l'information et de communication à l'Institut de presse et des Sciences de l'Information (IPSI) et ex membre de l'INRIC, organisé dans le cadre du programme de recherche IRMC, *Transitions politiques et transitions médiatiques : vers un modèle tunisien ?* sous la coordination de Enrique Klaus et Olivier Koch.

✘ 18 juin 2014, 17h, BNT

Egypte et Tunisie depuis 2011 : deux trajectoires contraires ?

Conférence de Alain Gresh, journaliste, directeur-adjoint du Monde diplomatique et Mickaël Béchir Ayari, politologue, expert, analyste principal pour

l'International Crisis Group à Tunis, organisée par l'IRMC, l'IFT et la BNT, dans le cadre du cycle du programme Fonds D'Alembert, *Penser la transition*.

✘ 20-21 juin 2014, 9h, Tunis Dauphine
Usages du droit et rôle des juristes en période de transition politique. Une perspective comparée

Colloque international organisé par l'IRMC, l'IFT et l'Institut Tunis-Dauphine en partenariat avec l'Association tunisienne de droit constitutionnel (ATDC), l'IRISSO (Paris-Dauphine), le CRPS (Paris 1 Panthéon-Sorbonne), l'IEMAM (Aix-Marseille), le Centre Maurice Halbwachs (Ecole normale supérieure), le Centre Emile Durkheim (IEP Bordeaux), le Centre universitaire rouennais d'études juridiques et l'école doctorale de droit et de science politique de Sousse. Coordination : Jérôme Heurtaux.

✘ 23 juin 2014, 14h30, IRMC

Atelier doctoral de l'IRMC.
Coordination : Sarah Adjel.

✘ 23 juin 2014, 17h30, IRMC

Microcrédit et biens communs

Conférence de Jean-Michel Servet, Professeur d'études du développement à l'Institut des Hautes Etudes Internationales et du Développement de Genève, organisée en partenariat avec l'INTES.

✘ 26 juin 2014, 17h30, IRMC

La Tunisie dans la tourmente de la Seconde Guerre mondiale

Présentation de l'ouvrage éponyme par l'auteur, Fayçal Chérif, Enseignant-chercheur Maître-assistant à l'Institut Supérieur de l'Histoire de la Tunisie contemporaine.

**Fermeture annuelle de l'IRMC
du 1^{er} au 22 août**